

APPEL À

INNOVATIONS 2016

INNOVATIONS


Nou'AP
OBSERVATOIRE FEHAP DE L'INNOVATION


FEHAP
LES TROPHÉES DE L'INNOVATION

LES THÈMES DE L'APPEL À INNOVATIONS 2016

Comment innover pour ... :

EDITO

L'Observatoire de l'innovation Nov'Ap lance la **6ème édition des trophées de l'innovation FEHAP** !

Les acteurs privés non lucratifs redoublent sans cesse de créativité et d'imagination pour faire évoluer et changer les pratiques. De ce fait, la FEHAP souhaite encourager et soutenir ses adhérents dans cette dynamique. Par la création de Nov'Ap, la FEHAP veut être un soutien majeur pour tous les projets innovants.

Cet appel s'adresse aux *innovations réalisées*, mais également aux *innovations au stade de projet ou en cours de réalisation* (avec deux dispositifs de sélection distincts).

Nous attendons avec impatience de recevoir vos initiatives que nous savons riches et espérons nombreux les projets qui seront mis à l'honneur lors du 41ème congrès de la FEHAP les 13 et 14 décembre 2016, à Paris.

Quelle récompense ?

- **Pour tous les projets reçus** : valorisation de l'innovation dans le « Cahier de l'innovation 2016 » et tout au long de l'année dans la rubrique « Initiatives Innovantes » de la revue Perspectives Sanitaires et Sociales, sur le portail internet et dans la Newsletter ; aide à la recherche de financement

- **Pour les innovations en projet sélectionnées** : remise d'un trophée espoir et soutien à la réalisation du projet

- **Pour les innovations réalisées sélectionnées** : remise d'un trophée lauréat, réalisation d'une vidéo, remise d'une affiche et d'un diplôme

Calendrier :

- **Date limite de réponse : 22 mai 2016**
- Réunion du comité de sélection de l'innovation : 13 septembre 2016
- Remise des prix : les projets les plus innovants seront récompensés lors du **41ème congrès de la FEHAP**, qui aura lieu les **13 et 14 décembre 2016 à Paris**

Contacts et informations pratiques:

Vous trouverez les informations et le dossier de réponse relatif à cet appel sur le portail Internet de la FEHAP à la rubrique « Innovation » : www.fehap.fr

Merci de retourner les dossiers à l'adresse : appelinnovations@fehap.fr

Pour toutes questions :

Alice CASAGRANDE, Directrice de la Formation et de la Vie associative

Judith GUER, Chargée de projets Innovation et Vie associative, judith.guer@fehap.fr, 01 53 98 95 60



Avec le soutien de la



LA VIE ASSOCIATIVE :

- Dynamiser son CA et ses administrateurs ?
- Repenser ses statuts/projet associatif/règlement intérieur ?
- Encourager les relations entre administrateurs/salariés/usagers ?
- Oser le dialogue inter associatif ?
- Favoriser la mixité dans ses instances ? ...

LES USAGERS :

- Améliorer la qualité de vie des personnes ?
- Inciter à l'éducation thérapeutique ?
- Mobiliser les usagers au sein des structures ?
- Permettre l'accès aux soins pour tous ?
- Accompagner et soutenir (publics spécifiques, parentalité, aidants...) ? ...

LES RESSOURCES HUMAINES / LA GESTION / LES INNOVATIONS ORGANISATIONNELLES :

- Pérenniser la motivation des professionnels et les fidéliser ?
- Favoriser le dialogue interprofessionnel et la qualité de vie au travail ?
- Optimiser sa gestion pour améliorer l'efficacité et la pérennité de l'activité ?
- Former ses équipes ?
- Déployer sa démarche RSE marque employeur ?
- Améliorer la santé et la qualité de vie au travail ? ...

LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET INNOVATIONS MÉDICALES :

- Mettre en place des actions qualité ?
- Développer des dispositifs ambulatoires utiles aux usagers ?
- Créer des passerelles entre l'hôpital et la ville ?
- Lutter contre la douleur ?
- Élaborer de nouvelles méthodes de diagnostic/traitement/appareillage ? ...

SYSTÈMES D'INFORMATION/DIGITAL/NUMÉRIQUE :

- Amplifier les collaborations grâce à la démocratie numérique ?
- Intégrer des objets connectés dans le parcours de vie ?
- Prendre en compte le domicile dans le système d'information de santé ?
- Concevoir des réseaux sociaux médicaux ?
- Traiter au mieux l'information ? ...

RSE (RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE) ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- Réduire ses déchets/consommations énergétiques ?
- Respecter et préserver l'environnement ?
- Prévenir les risques liés à l'environnement ?
- Acheter de manière responsable ?
- Améliorer la santé et la qualité de vie au travail ?
- Déployer sa démarche RSE marque employeur ? ...